

HOLDCO SKY

Société par actions simplifiée au capital de 2 euros
Siège social : 26 rue Pagès 92150 Suresnes
882 545 387 RCS Nanterre
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ EN DATE DU 08 JUILLET 2026**

LA SOUSSIGNÉE :

NEWCO SKY, société par actions simplifiée au capital de 169.287.106 euros ayant son siège social au 26 rue Pagès 92150 Suresnes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 882 535 826,

détenant deux (2) actions ordinaires, soit la totalité des actions de la Société et agissant en qualité de seule associée de la Société et ci-après désignée l'« **Associé Unique** »),

conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 15.2.4 des statuts de la Société prévoyant que les décisions des associés peuvent résulter du consentement des associés exprimé sous forme d'un acte sous seing privé signé par tous les associés,

déclare avoir pris connaissance des documents suivants qui ont été mis à sa disposition préalablement aux présentes décisions :

- la copie de la lettre d'information adressée au Commissaire aux Comptes ;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2024 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- le projet de procès-verbal ; et
- un exemplaire des statuts de la Société,

après avoir rappelé que la société PKF ARSILON COMMISSARIAT AUX COMPTES, Commissaire aux comptes titulaires de la Société a été régulièrement informé des présentes,

décide de statuer sur les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 mars 2024 ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DÉCISION

Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 et quitus au Président

L'Associée Unique,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par une perte de 5 273 042 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports,

prend acte, en application des dispositions de l'article 233 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du même code,

Prend acte, en application des dispositions de l'article 233 quater du Code général des impôts, qu'aucun frais généraux non déductible visés à l'article 39-5 du Code général des impôts, n'a été réintégré dans les comptes de l'exercice,

et donne, en conséquence, pour l'exercice clos le 31 mars 2024, quitus de sa gestion au Président de la Société au titre de son mandat.

DEUXIEME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 mars 2024

L'Associée Unique,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes,

approuve la proposition du Président et décident d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 5 273 042 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice : - 5 273 042 euros

En totalité au compte "**Report à nouveau**" qui s'élève ainsi à - 12 381 113 euros,

prend acte que compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront maintenus à - 11 133 585 euros,

constate en conséquence que les résultats de l'exercice clos le 31 mars 2024 ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social comme constaté par décision de l'associé unique en date du 30 septembre 2021.

et prend acte, Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DÉCISION

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Associée Unique,

prend acte de l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DÉCISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

confère tous pouvoirs au Président, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* *

L'Associée Unique

Newco Sky

Représentée par Mme Sophie ELKRIEF

Signé par :

Sophie ELKRIEF

AF56662B5C7645F...

HOLDCO SKY

Numéro SIRET : 88254538700012

**26, rue Pagès
92150 SURESNES**

COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

BILAN

BILAN ACTIF

	Montant Brut	Amortissements et Provisions	31/03/2024	31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Droits aux baux				
Fonds commercial				
Immobilisations incorporelles en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	51 785 614	5 000	51 780 614	51 769 614
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et cautionnements				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	51 785 614	5 000	51 780 614	51 769 614
STOCKS ET EN-COURS				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale, autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques				
Groupe et associés	7 783 575		7 783 575	7 399 989
Débiteurs divers				
DISPONIBILITES				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 277		2 277	7 332
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
ACTIF CIRCULANT	7 785 852		7 785 852	7 407 322
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 571 466	5 000	59 566 466	59 176 936

BILAN PASSIF

	31/03/2024	31/03/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 2,00 €)	2	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Report à nouveau	(7 108 071)	(3 667 362)
Provisions réglementées	1 247 527	899 562
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(5 273 042)	(3 440 709)
CAPITAUX PROPRES	(11 133 585)	(6 208 507)
Provisions pour risques	35 526	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35 526	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 756 930	34 169 968
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 283	8 400
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 889 312	31 207 075
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	70 664 525	65 385 444
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 566 466	59 176 936

Résultat de l'exercice en centimes -5 273 042,18 €
Total du bilan en centimes 59 566 466,18 €

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	31/03/2024	31/03/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Autres achats et charges externes			54 914	2 114
Impôts, taxes et versements assimilés			25	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			35 526	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			90 465	2 114
RESULTAT D'EXPLOITATION			(90 465)	(2 114)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			383 585	181 921
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			383 585	181 921
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 000	
Intérêts et charges assimilées			5 213 198	3 272 551
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 218 198	3 272 551
RESULTAT FINANCIER			(4 834 612)	(3 090 630)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			(4 925 077)	(3 092 744)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	347 965	347 965
CHARGES EXCEPTIONNELLES	347 965	347 965
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(347 965)	(347 965)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT NET	(5 273 042)	(3 440 709)

ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2024

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice la société HOLDCO SKY a souscrit au capital social de société lors de leur création :

- HOAA : valeur des titres 5 000 euros, représentant 100 % des titres ;
- EDIIFICE : valeur des titres 1 000 euros, représentant 100 % des titres ;
- BIG BROKER : valeur des titres 5000 euros, représentant 100 % des titres ;

De plus, la société HOLDCO SKY a acheté les titres de la société BIG BROKER TECHNOLOGY, anciennement dénommée SPVIE TECHNOLOGY, pour 5 000 euros à la société SPVIE.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les annexes des comptes au 31 mars 2024 sont établies en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG), mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de HOLDCO SKY pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu notamment :

- des prévisions de trésorerie de la société pour les douze mois suivant l'arrêté des comptes consolidés 2024 par le président faisant apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période ;
- de la mise en œuvre de mesures financières et additionnelles de nature à satisfaire aux besoins de liquidité de la période ci-avant et de la confirmation du bon suivi de ces mesures par les associés de la société NEWCO SKY détentrice directement ou indirectement de l'intégralité du capital social de HOLDCO SKY ;
- de la confirmation, postérieurement à la clôture de l'exercice, de la part des créanciers obligataires du Groupe auquel appartient HOLDCO SKY, de renoncer à se prévaloir de tout cas d'exigibilité anticipée qui pourrait survenir de la dette obligataire du groupe.

Seules sont exprimées les informations significatives sauf mention contraire dans les annexes.

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2024 qui présentent un total de bilan de 59 566 466,18 € et une perte nette de 5 273 042,18 €.

les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.2. Créances et dettes

Les postes de créances et de dettes sont présentés par nature.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique.

2.3. Opérations en devises

La société ne réalise pas d'opérations en devises.

2.4. Changements de méthode et changements de présentation

La société n'a procédé à aucun changement de méthode ni de changement de présentation au cours de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

Les commentaires indiqués ci-dessous sont fondés sur le bilan figurant aux pages 2 et 3.

3.1.1. Immobilisations financières

Autres participations

Valeurs brutes	31/03/2023	Apports Fusions	Acquisitions	Cessions Transferts	31/03/2024
TITRES ASSURANCE DE L'ADOUR	22 156 826			5 049 750	27 206 576
TITRES CGRM	24 463 000				24 463 000
TITRES ONVOUSASSURE.COM	5 049 750			(5 049 750)	
TITRES HOAA			5 000		5 000
TITRES EDIIFICE			1 000		1 000
TITRES BIG BROKER TECHNOLOGY			5 000		5 000
TITRES BIG BROKER			5 000		5 000
Total	51 669 576		16 000		51 685 576

Autres immobilisations financières

Valeurs brutes	31/03/2023	Apports Fusions	Augmentations	Diminutions Transferts	31/03/2024
Titres ASSURLINK	100 038				100 038
Total	100 038				100 038

3.1.2. Amortissements et dépréciations des immobilisations

Les mouvements des amortissements et dépréciations des immobilisations se présentent comme suit :

Valeurs	31/03/2023	Apports Fusions	Dotations	Cessions Transferts	31/03/2024
Immobilisations financières			5 000		5 000
Amortissements et dépréciations			5 000		5 000

3.1.3. Actif immobilisé net

Valeurs nettes	31/03/2023	Apports Fusions	Augmentation s nettes	Diminutions nettes	31/03/2024
Immobilisations financières	51 769 614		16 000	(5 000)	51 780 614
Actif immobilisé net	51 769 614		16 000	(5 000)	51 780 614

3.2. Créances et dettes

Les créances et les dettes se décomposent comme suit :

Valeurs nettes	31/03/2023	31/03/2024	à moins d'1 an	à plus d'1 an
Groupe et associés	7 399 989	7 783 575	7 783 575	
Total Créances nettes	7 399 989	7 783 575	7 783 575	

Valeurs nettes	31/03/2023	31/03/2024	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts NEWCO SKY	34 169 968	37 756 930	3 603 629	34 153 301	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400	18 283	18 283		
Groupe	31 207 075	32 889 312	32 889 312		
Total Dettes nettes	65 385 443	70 664 525	36 511 224	34 153 301	

3.3. Charges à payer et produits à recevoir**3.3.1. Charges à payer**

	31/03/2023	31/03/2024
Fournisseurs factures non parvenues	8 400	5 949
Total	8 400	5 949

3.3.2. Produits à recevoir

La société n'a pas reconnu de charges à payer ni de produits à recevoir au titre de l'exercice.

3.4. Charges et produits constatés d'avance

La société n'a pas reconnu de charges ni de produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

3.5. Capitaux propres

Le capital est constitué de 2 actions de 1 €, toutes de même nature et entièrement libérées.

	31/03/2023	Augmentations	Diminutions	31/03/2024
Capital social	2			2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Report à nouveau	(3 667 362)	(3 440 709)		(7 108 071)
Résultat de l'exercice	(3 440 709)	(5 273 042)	(3 440 709)	(5 273 042)
Provisions réglementées	899 562	347 965		1 247 527
Total Capitaux Propres	(6 208 507)	(8 365 787)	(3 440 709)	(11 133 585)

Il est à noter qu'aucun dividende n'a été versé en 2024 au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023.

3.6. Provisions pour risques et charges

	31/03/2023	Dotations	Reprises		31/03/2024
			Utilisées	Non utilisées	
Autres provisions pour risques		35 526			35 526
Provisions pour risques :		35 526			35 526
Autres provisions pour charges					
Provisions pour charges :					
Total		35 526			35 526

3.7. Emprunts et dettes financières

Le solde des emprunts à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Désignation	31/03/2023	31/03/2024	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt IG - NEWCO SKY	27 920 000	34 153 301		34 153 301	
Intérêt emprunt IG - NEWCO SKY	6 249 968	3 603 629	3 603 629		
Total	34 169 968	37 756 930	3 603 629	34 153 301	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les commentaires indiqués ci-dessous sont fondés sur le compte de résultat figurant aux pages 5 et 6.

4.1. Charges d'exploitation

4.1.1. Autres achats & charges externes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 7 560 €, sur l'exercice.

4.1.2. Autres charges d'exploitation

	31/03/2023	31/03/2024
Dotations pour dépréciations sur actif circulant		35 526
Total		35 526

4.2. Résultat financier

4.2.1. Charges financières

	31/03/2023	31/03/2024
Intérêts bancaires	2 509 464	3 586 962
Intérêts sur comptes courants Groupe	763 087	1 626 236
Dotations pour dépréciations des immobilisations financières		5 000
Total	3 272 551	5 218 198

4.2.2. Produits financiers

	31/03/2023	31/03/2024
Intérêts des comptes courants d'associés	181 921	383 585
Total	181 921	383 585

4.3. Résultat exceptionnel

4.3.1. Charges exceptionnelles

	31/03/2023	31/03/2024
Dotation amortissements dérogatoires	347 965	347 965
Total	347 965	347 965

4.3.2. Produits exceptionnels

Il n'y a pas de produits exceptionnels sur l'exercice.

4.4. Impôt sur les bénéfices et intégration fiscale

La société HOLDCO SKY est intégrée fiscalement depuis le 01/04/2021 avec la société NEWCO SKY (tête de groupe de l'intégration fiscale).

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôts résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par la tête de groupe.

NEWCO SKY détermine le résultat d'ensemble du Groupe dans le respect des prescriptions légales et réglementaires en la matière, et, notamment celles prévues aux articles 223 B et 223 C du CGI.

L'impôt sur les bénéfices est nul car le résultat fiscal de cet exercice est déficitaire.

Les montants des impôts différés, résultant de la situation fiscale latente de HOLDCO SKY, s'analysent comme suit sur la base d'un taux d'impôt marginal de 25 %.

	31/03/2023		Variations		31/03/2024	
	Actif(1)	Passif(2)	Actif	Passif	Actif(1)	Passif(2)
DECALAGE TEMPOREL						
Charges à payer						
Sous-total						
AUTRES ELEMENTS IMPUTABLES						
Déficit reportable	415 396		917 643		1 333 039	
Sous-total						
TOTAL						

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

5. AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

5.1. Engagements financiers

5.1.1. Principaux engagements donnés

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Nantissement des titres Assurance de l'Adour	21 880 000
	21 880 000

5.1.2. Engagements reçus

La société n'a reçu aucun engagement financier.

5.1.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

La société n'a garanti aucune dette par des suretés réelles.

5.3. Liste des filiales et participations

	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Quote- part du capital détenu (%)	Capital	Primes, réserves et RAN	Résultat du dernier exercice	CA net du dernier exercice	Dividendes reçus	Prêts et avances consentis
1. Filiales & Participations									
ASSURANCE DE L'ADOUR	26 929 750	21 880 000	100%	50 000	120 853	54 777	11 018 060		
CGRM	23 000 000	23 000 000	100%	457 347	14 911 937	359 702	23 590 774		
HOAA	5 000		100%	5 000		(63 308)			
EDIIFICE	1 000	1 000	100%	1 000		663 035	2 022 690		
BIG BORKER TECHNOLOGY	5 000	5 000	100%	5 000	(3 247 003)	(9 451 146)	1 296 203		
BIG BROKER	5 000	5 000	100%	5 000					
2. Autres détentions									
ASSURLINK	100 038	100 038		NC	NC	NC	NC		

5.4. Contrôles fiscaux et sociaux

Aucune vérification n'est en cours actuellement.

5.5. Consolidation

La société NEWCO SKY (N° SIREN : 882 535 826), 13 rue Viète à Paris, est détentrice directement ou indirectement de l'intégralité du capital de la société HOLDCO SKY. Les comptes de notre société font l'objet d'une consolidation légale dans le périmètre de NEWCO SKY au titre de l'exercice clos au 31 mars 2024.

5.6. Evènements post-clôture

La société HOAA a été fusionnée dans la société HOLDCO par Transmission Universelle de Patrimoine en date du 5 septembre 2024.

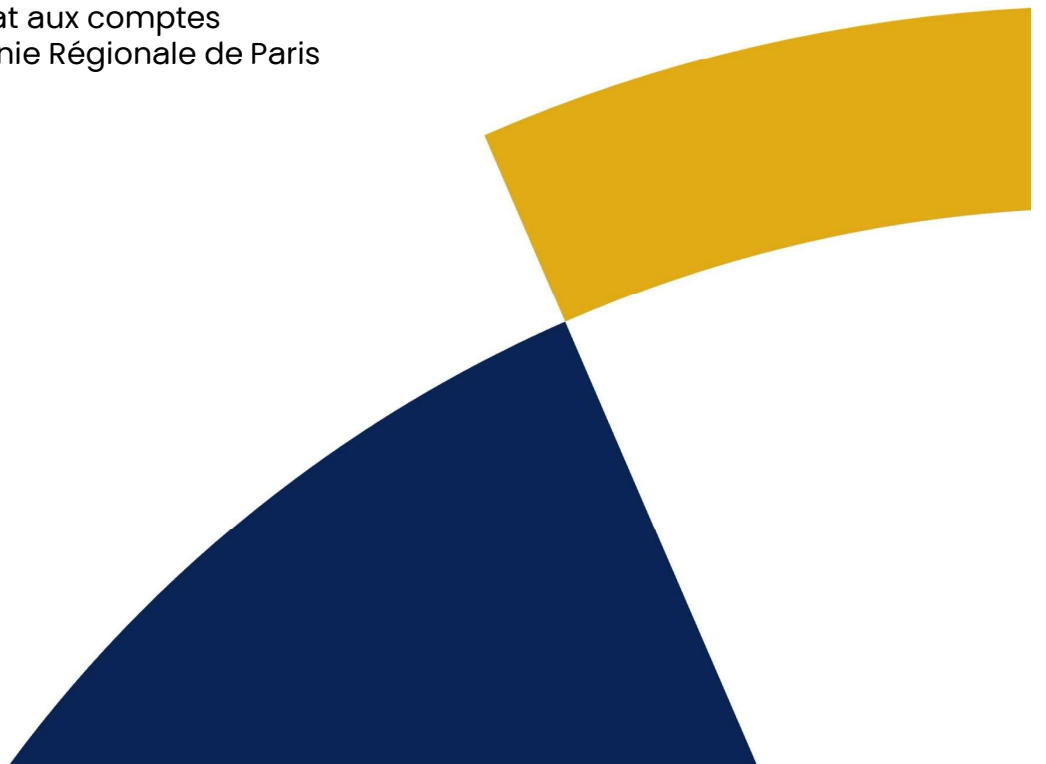
HOLDCO SKY

Siège social : 26, Rue Pagès – 92150 Suresnes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

HOLDCO SKY
26, rue Pagès
92150 Suresnes

A l'Associé Unique

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDCO SKY relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



PKF Arsilon | Paris
3 rue d'Héliopolis 75017 Paris
01 42 94 42 42
www.pkf-arsilon.com

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris - SAS au capital de 7 905 826 €. Siège social : 3, rue d'Héliopolis - 75017 PARIS. RCS PARIS 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. SIRET 811 599 406 00410. Code APE 6920Z. PKF Arsilon Commissariat aux Comptes est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 janvier 2025

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Didier Arias

Delphine Popineau-Dehaullon

HOLDCO SKY

Numéro SIRET : 88254538700012

**26, rue Pagès
92150 SURESNES**

COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2023 au 31/03/2024

BILAN

BILAN ACTIF

	Montant Brut	Amortissements et Provisions	31/03/2024	31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Droits aux baux				
Fonds commercial				
Immobilisations incorporelles en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participations	51 785 614	5 000	51 780 614	51 769 614
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et cautionnements				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	51 785 614	5 000	51 780 614	51 769 614
STOCKS ET EN-COURS				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale, autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques				
Groupe et associés	7 783 575		7 783 575	7 399 989
Débiteurs divers				
DISPONIBILITES				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 277		2 277	7 332
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
ACTIF CIRCULANT	7 785 852		7 785 852	7 407 322
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 571 466	5 000	59 566 466	59 176 936

BILAN PASSIF

	31/03/2024	31/03/2023
Capital social ou individuel (dont versé : 2,00 €)	2	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Report à nouveau	(7 108 071)	(3 667 362)
Provisions réglementées	1 247 527	899 562
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(5 273 042)	(3 440 709)
CAPITAUX PROPRES	(11 133 585)	(6 208 507)
Provisions pour risques	35 526	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35 526	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	37 756 930	34 169 968
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 283	8 400
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	32 889 312	31 207 075
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	70 664 525	65 385 444
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 566 466	59 176 936

Résultat de l'exercice en centimes -5 273 042,18 €
Total du bilan en centimes 59 566 466,18 €

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	31/03/2024	31/03/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRE D'AFFAIRES				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Autres achats et charges externes			54 914	2 114
Impôts, taxes et versements assimilés			25	
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			35 526	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			90 465	2 114
RESULTAT D'EXPLOITATION			(90 465)	(2 114)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			383 585	181 921
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			383 585	181 921
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 000	
Intérêts et charges assimilées			5 213 198	3 272 551
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			5 218 198	3 272 551
RESULTAT FINANCIER			(4 834 612)	(3 090 630)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			(4 925 077)	(3 092 744)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	347 965	347 965
CHARGES EXCEPTIONNELLES	347 965	347 965
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(347 965)	(347 965)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT NET	(5 273 042)	(3 440 709)

ANNEXE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2024

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice la société HOLDCO SKY a souscrit au capital social de société lors de leur création :

- HOAA : valeur des titres 5 000 euros, représentant 100 % des titres ;
- EDIIFICE : valeur des titres 1 000 euros, représentant 100 % des titres ;
- BIG BROKER : valeur des titres 5000 euros, représentant 100 % des titres ;

De plus, la société HOLDCO SKY a acheté les titres de la société BIG BROKER TECHNOLOGY, anciennement dénommée SPVIE TECHNOLOGY, pour 5 000 euros à la société SPVIE.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les annexes des comptes au 31 mars 2024 sont établies en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG), mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de HOLDCO SKY pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu notamment :

- des prévisions de trésorerie de la société pour les douze mois suivant l'arrêté des comptes consolidés 2024 par le président faisant apparaître une situation de trésorerie compatible avec les besoins de liquidité sur cette période ;
- de la mise en œuvre de mesures financières et additionnelles de nature à satisfaire aux besoins de liquidité de la période ci-avant et de la confirmation du bon suivi de ces mesures par les associés de la société NEWCO SKY détentrice directement ou indirectement de l'intégralité du capital social de HOLDCO SKY ;
- de la confirmation, postérieurement à la clôture de l'exercice, de la part des créanciers obligataires du Groupe auquel appartient HOLDCO SKY, de renoncer à se prévaloir de tout cas d'exigibilité anticipée qui pourrait survenir de la dette obligataire du groupe.

Seules sont exprimées les informations significatives sauf mention contraire dans les annexes.

Les notes ci-dessous représentent l'annexe aux comptes sociaux au 31 mars 2024 qui présentent un total de bilan de 59 566 466,18 € et une perte nette de 5 273 042,18 €.

les montants sont exprimés en euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1. Immobilisations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.2. Créances et dettes

Les postes de créances et de dettes sont présentés par nature.

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût historique.

2.3. Opérations en devises

La société ne réalise pas d'opérations en devises.

2.4. Changements de méthode et changements de présentation

La société n'a procédé à aucun changement de méthode ni de changement de présentation au cours de l'exercice.

3. NOTES SUR LE BILAN

Les commentaires indiqués ci-dessous sont fondés sur le bilan figurant aux pages 2 et 3.

3.1.1. Immobilisations financières

Autres participations

Valeurs brutes	31/03/2023	Apports Fusions	Acquisitions	Cessions Transferts	31/03/2024
TITRES ASSURANCE DE L'ADOUR	22 156 826			5 049 750	27 206 576
TITRES CGRM	24 463 000				24 463 000
TITRES ONVOUSASSURE.COM	5 049 750			(5 049 750)	
TITRES HOAA			5 000		5 000
TITRES EDIIFICE			1 000		1 000
TITRES BIG BROKER TECHNOLOGY			5 000		5 000
TITRES BIG BROKER			5 000		5 000
Total	51 669 576		16 000		51 685 576

Autres immobilisations financières

Valeurs brutes	31/03/2023	Apports Fusions	Augmentations	Diminutions Transferts	31/03/2024
Titres ASSURLINK	100 038				100 038
Total	100 038				100 038

3.1.2. Amortissements et dépréciations des immobilisations

Les mouvements des amortissements et dépréciations des immobilisations se présentent comme suit :

Valeurs	31/03/2023	Apports Fusions	Dotations	Cessions Transferts	31/03/2024
Immobilisations financières			5 000		5 000
Amortissements et dépréciations			5 000		5 000

3.1.3. Actif immobilisé net

Valeurs nettes	31/03/2023	Apports Fusions	Augmentation s nettes	Diminutions nettes	31/03/2024
Immobilisations financières	51 769 614		16 000	(5 000)	51 780 614
Actif immobilisé net	51 769 614		16 000	(5 000)	51 780 614

3.2. Créances et dettes

Les créances et les dettes se décomposent comme suit :

Valeurs nettes	31/03/2023	31/03/2024	à moins d'1 an	à plus d'1 an
Groupe et associés	7 399 989	7 783 575	7 783 575	
Total Créances nettes	7 399 989	7 783 575	7 783 575	

Valeurs nettes	31/03/2023	31/03/2024	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts NEWCO SKY	34 169 968	37 756 930	3 603 629	34 153 301	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400	18 283	18 283		
Groupe	31 207 075	32 889 312	32 889 312		
Total Dettes nettes	65 385 443	70 664 525	36 511 224	34 153 301	

3.3. Charges à payer et produits à recevoir**3.3.1. Charges à payer**

	31/03/2023	31/03/2024
Fournisseurs factures non parvenues	8 400	5 949
Total	8 400	5 949

3.3.2. Produits à recevoir

La société n'a pas reconnu de charges à payer ni de produits à recevoir au titre de l'exercice.

3.4. Charges et produits constatés d'avance

La société n'a pas reconnu de charges ni de produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

3.5. Capitaux propres

Le capital est constitué de 2 actions de 1 €, toutes de même nature et entièrement libérées.

	31/03/2023	Augmentations	Diminutions	31/03/2024
Capital social	2			2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Report à nouveau	(3 667 362)	(3 440 709)		(7 108 071)
Résultat de l'exercice	(3 440 709)	(5 273 042)	(3 440 709)	(5 273 042)
Provisions réglementées	899 562	347 965		1 247 527
Total Capitaux Propres	(6 208 507)	(8 365 787)	(3 440 709)	(11 133 585)

Il est à noter qu'aucun dividende n'a été versé en 2024 au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023.

3.6. Provisions pour risques et charges

	31/03/2023	Dotations	Reprises		31/03/2024
			Utilisées	Non utilisées	
Autres provisions pour risques		35 526			35 526
Provisions pour risques :		35 526			35 526
Autres provisions pour charges					
Provisions pour charges :					
Total		35 526			35 526

3.7. Emprunts et dettes financières

Le solde des emprunts à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Désignation	31/03/2023	31/03/2024	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt IG - NEWCO SKY	27 920 000	34 153 301		34 153 301	
Intérêt emprunt IG - NEWCO SKY	6 249 968	3 603 629	3 603 629		
Total	34 169 968	37 756 930	3 603 629	34 153 301	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les commentaires indiqués ci-dessous sont fondés sur le compte de résultat figurant aux pages 5 et 6.

4.1. Charges d'exploitation

4.1.1. Autres achats & charges externes

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 7 560 €, sur l'exercice.

4.1.2. Autres charges d'exploitation

	31/03/2023	31/03/2024
Dotations pour dépréciations sur actif circulant		35 526
Total		35 526

4.2. Résultat financier

4.2.1. Charges financières

	31/03/2023	31/03/2024
Intérêts bancaires	2 509 464	3 586 962
Intérêts sur comptes courants Groupe	763 087	1 626 236
Dotations pour dépréciations des immobilisations financières		5 000
Total	3 272 551	5 218 198

4.2.2. Produits financiers

	31/03/2023	31/03/2024
Intérêts des comptes courants d'associés	181 921	383 585
Total	181 921	383 585

4.3. Résultat exceptionnel

4.3.1. Charges exceptionnelles

	31/03/2023	31/03/2024
Dotation amortissements dérogatoires	347 965	347 965
Total	347 965	347 965

4.3.2. Produits exceptionnels

Il n'y a pas de produits exceptionnels sur l'exercice.

4.4. Impôt sur les bénéfices et intégration fiscale

La société HOLDCO SKY est intégrée fiscalement depuis le 01/04/2021 avec la société NEWCO SKY (tête de groupe de l'intégration fiscale).

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôts résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par la tête de groupe.

NEWCO SKY détermine le résultat d'ensemble du Groupe dans le respect des prescriptions légales et réglementaires en la matière, et, notamment celles prévues aux articles 223 B et 223 C du CGI.

L'impôt sur les bénéfices est nul car le résultat fiscal de cet exercice est déficitaire.

Les montants des impôts différés, résultant de la situation fiscale latente de HOLDCO SKY, s'analysent comme suit sur la base d'un taux d'impôt marginal de 25 %.

	31/03/2023		Variations		31/03/2024	
	Actif(1)	Passif(2)	Actif	Passif	Actif(1)	Passif(2)
DECALAGE TEMPOREL						
Charges à payer						
Sous-total						
AUTRES ELEMENTS IMPUTABLES						
Déficit reportable	415 396		917 643		1 333 039	
Sous-total						
TOTAL						

(1) Correspond à un crédit futur d'impôt

(2) Correspond à une charge future d'impôt

5. AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

5.1. Engagements financiers

5.1.1. Principaux engagements donnés

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Nantissement des titres Assurance de l'Adour	21 880 000
	21 880 000

5.1.2. Engagements reçus

La société n'a reçu aucun engagement financier.

5.1.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

La société n'a garanti aucune dette par des suretés réelles.

5.3. Liste des filiales et participations

	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Quote- part du capital détenu (%)	Capital	Primes, réserves et RAN	Résultat du dernier exercice	CA net du dernier exercice	Dividendes reçus	Prêts et avances consentis
1. Filiales & Participations									
ASSURANCE DE L'ADOUR	26 929 750	21 880 000	100%	50 000	120 853	54 777	11 018 060		
CGRM	23 000 000	23 000 000	100%	457 347	14 911 937	359 702	23 590 774		
HOAA	5 000		100%	5 000		(63 308)			
EDIIFICE	1 000	1 000	100%	1 000		663 035	2 022 690		
BIG BORKER TECHNOLOGY	5 000	5 000	100%	5 000	(3 247 003)	(9 451 146)	1 296 203		
BIG BROKER	5 000	5 000	100%	5 000					
2. Autres détentions									
ASSURLINK	100 038	100 038		NC	NC	NC	NC		

5.4. Contrôles fiscaux et sociaux

Aucune vérification n'est en cours actuellement.

5.5. Consolidation

La société NEWCO SKY (N° SIREN : 882 535 826), 13 rue Viète à Paris, est détentrice directement ou indirectement de l'intégralité du capital de la société HOLDCO SKY. Les comptes de notre société font l'objet d'une consolidation légale dans le périmètre de NEWCO SKY au titre de l'exercice clos au 31 mars 2024.

5.6. Evènements post-clôture

La société HOAA a été fusionnée dans la société HOLDCO par Transmission Universelle de Patrimoine en date du 5 septembre 2024.